

## ADMINISTRATION GENERALE

### AERO-CLUB DES MOERES – AVENANT N°9 A LA CONVENTION PARTENARIALE POUR LE BREVET DE BASE DE PILOTE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

En date du 10 février 2010, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a signé avec l'aéro-club des Moères une convention de partenariat permettant à des jeunes du territoire de bénéficier de formations à la préparation au brevet de base de pilote.

Le Syndicat souhaite renouveler une dernière fois ce partenariat, ce qui permettra à la session 2019 de terminer la formation au 31 décembre 2020.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer un nouvel avenant.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet

Et publié le **12 AVR. 2019**

Fait à Dunkerque, le 4 avril 2019  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française  
Département du Nord  
Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

**EXTRAIT**  
**Du Registre des Délibérations du**  
**Comité Syndical**  
**Du Syndicat Intercommunal des**  
**Dunes de Flandre**

Comité convoqué le : 28 mars 2019  
Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 4 avril 2019 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Madame Alexandra DEMAIRÉ

**ETAIENT PRESENTS :**

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN –  
Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants : Florence VANHILLE

**ABSENTS EXCUSES :**

Titulaires : Bernard WEISBECKER – Patrice VERGRIETE – Patrice  
BERTELOOT – Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Florence VANHILLE

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI –  
Bruno DEMAN – Grégory EVRARD

**ASSISTAIENT A LA REUNION :**

Suppléants : Catherine VERLYNDE – Martine ARLABOSSE